PROJET PÉDAGOGIQUE



Rentrée 2025-2026











PRÉAMBULE

L'organisateur de l'Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M) est la mairie de Boves. Les enfants accueillis ont entre 3 et 11 ans

Cet accueil ouvre ses portes du 01/09/25 au 03/07/26. La mairie met à disposition les locaux du Palais des enfants ainsi que certaines salles des écoles primaires et maternelles en fonction des périodes d'accueil et des effectifs.

L'organisateur de l'A.C.M de Boves est représenté par Mme VANDEPITTE Maryse, Maire de la commune. L'équipe d'animation se charge de mettre en œuvre celui-ci de septembre à début juillet

Coordonnées:

Mairie de Boves, Rue Victor Hugo, 80440 BOVES, Palais des Enfants, Rue Eugène Desprès, 80440 BOVES, 09 64 35 25 63

03 22 35 37 37

Numéro d'habilitation de l'Accueil Collectif de Mineurs de Boyes : 0800092AP000125-E01

- Permettre l'intégration de tous les enfants et les jeunes en apportant une attention particulière aux plus fragilisés
- Accompagner les enfants et les jeunes dans l'acquisition de la citoyenneté et éduquer au développement durable
- Développer les liens intergénérationnels et le partenariat avec les différentes associations locales
- Développer des projets scientifiques, culturels et artistiques
- Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des enfants et des jeunes aux ressources locales sportives et musicales
- Communiquer sur les différents supports existants
- Mener des actions de prévention avec les jeunes
- Améliorer le lien entre le temps scolaire et périscolaire en facilitant la mise en place d'un temps pour les lecons
- Poursuivre la communication avec les familles sur la prise en charge des enfants.



LE PROJET

À CHACUN NOTRE P'TITS TRUCS EN PLUS RÉFÉRENCE AU FILM

AU PALAIS DE L'IMAGINAIRE

LES AVENTURIERS DES 4 ÉLÉMENTS

PROJETS D'ANIMATION

- · Activité scientifique
- Atelier culinaire
- · Jeux de coopération
- · Atelier jardinage
- · Réserve naturelle
- · Ateliers théâtre
- Activités
 passerelles

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Accompagner chacun et chacune dans sa progression vers plus d'autonomie et de confiance en soi en favorisant la coopération, la curiosité et l'entraide afin qu'ils et qu'elles grandissent dans leurs apprentissage et dans la vie de groupe



Sensibiliser le groupe à l'environnement local ainsi que son patrimaine Permettre à chacun de reconnaitre et d'exprimer ses émotions ainsi que d'accueillir celles du groupe dans un climat de respect

PROJETS D'ANIMATION

- · Jeux co.
- leux société
- Activités manuelles
- Jeux sportifs
- · Balades pédestre
- Grands jeux
- . Randonnée ludique

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Favoriser la participation et l'autonomie des enfants
- Partager ses expériences
- Permettre à l'enfant d'avoir un cadre sécurisant

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Permettre à l'enfant de s'interroger sur ce qui l'entoure
- Encourager l'ouverture d'esprit et le respect de chaque personnalité
- Accompagner l'enfant dans le but qu'il trouve sa place au sein d'un collectif

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Sortir des locaux
- Mettre en place des temps communs entre Razmokets et Loulous afin de favoriser le lien social
 - Inciter l'enfant à s'intéresser et participer
- aux afeliers proposés. Favoriser l'ennui pour imaginer et développer sa créativité



PROJET SANTÉ ET BIEN ÊTRE



Projet réveil cardio-vasculaire, articulaire et musculaire

Cette année, nous avons décidé sur les mercredis matin principalement ainsi que sur les périscolaires du matin, de proposer des échauffements cardio-vasculaire, articulaire et musculaire.

Le matin est propice à l'activation des muscles et à l'augmentation du rythme cardiaque. Pour cela, des séances de 20-30 minutes pourront être réalisées afin de sollicités les différents groupes musculaire tout en y apportant un cadre amusant et sécurisant.

Les séances seront misent en place avec un groupe d'enfants volontaires sur les débuts pour donner envie aux autres de venir essayer et comprendre la richesse d'un échauffement pour le corps humain.

Une séance comportera des phases d'explications mais surtout des phases de jeux pour réaliser un échauffement efficace et complet.

Le but est de faire réaliser une séance par les enfants.



LE JARDIN DU PALAIS DES ENFANTS



Le projet "Jardin du Palais des Enfants", initié en 2020, vise à sensibiliser les enfants âgés de 3 à 11 ans au « jardinage », l'environnement, aux semis, aux récoltes, à l'écologie et au développement durable.

Il s'agit d'une activité éducative-pédagogique et didactique qui se déroule sur une période prolongée, permettant aux enfants de découvrir et de s'impliquer activement dans le processus de jardinage.

Il a été mis en place pour répondre au besoin de sensibiliser les enfants à l'environnement et de leur faire découvrir les différentes étapes de la culture des plantes.

Le projet du jardin ne s'arrête pas là, nous réalisons même des ateliers culinaire avec les légumes récoltés. Pour ceux non consommable, ils sont utilisés pour récupérer les graines afin de les réutiliser l'année suivante ou ils sont mis au composte.

Il offre une occasion d'apprentissage pratique et concret, en mettant l'accent sur les valeurs écologiques et durables.



PROJET KAMISHIBAI



Le Kamishibai est une technique qui permet de mettre en scène des histoires, écrites ou inventées, à destination de petits groupes d'enfants. Elle nécessite un matériel spécifique et l'apprentissage de sa manipulation.

Maîtriser cette animation est une richesse pour le lieu d'accueil. Maîtriser La lecture de kamishibaï éveille les sens chez les tout-petits.

Les objectifs pédagogiques sont:

- Développer l'écoute, la mémorisation ainsi que l'imagination
- Construire et manipuler un Butaï (support à histoire)
- · Créer une histoire, adaptée à l'âge des enfants
- Etre en capacité de proposer et animer cet outil (lecture voix haute, enrichissement du lexique...)

Des livres, marionnettes ainsi qu'un support à histoire ont été rajoutés pour agrémenter une malle dédié à ce projet.

PROJET ANTI-GASPI ET REVALORISATION DES DECHETS



Le projet est en collaboration avec les services de restauration depuis 2023. Une campagne de pesé des aliments avait été réalisé sur 2 semaines pour permettre une pré-évaluation. Puis, nous avons lancé le projet sur 6 mois tous les jours.

Nous nous sommes aperçu de la récurrence du gâchis alimentaire en réalisant des pesés et avons mis en place des solutions tel que le logiciel de réservation Inoé à la place d'AIGA.

Cela nous permet un meilleur prévisionnel pour les repas de la cantine (quasiment à l'enfant près) et donc moins de gâchis.

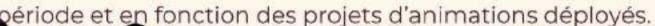
De plus, deux composteurs ont été installé à côté de la cantine pour permettre une revalorisation des déchets. Composte qui est réutilisé dans "Le Jardin du Palais des Enfants"

Les Moyens



Des moyens humains et financier sont mis en place dans le respect de la réglementation en vigueur. Un budget prévisionnel est établi en fonction des effectifs et des projets. Les tarifs de l'Accueil Collectif de Mineurs sont votés par le conseil municipal. Un tarif à la journée est appliqué. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial des familles. L'aide aux vacances attribuée par la

CAF sera déduite de la facturation. En ce qui concerne le matériel, les animateurs et animatrices auront accès à du matériel de récupération dans la salle dédiée à cela. Une commande sera aussi effectuée avant de commencer la

















Partenaires et prestataires







CAF Partenaire financier Zoo d'Amiens/ Coliseum ArboréSens Inconito Custom N'Joy API Société de restauration MSA/ Conseil départemental de la Somme Trans'dev CAP Société de transport Lacoste Dactylo Bureau Société de fournitures











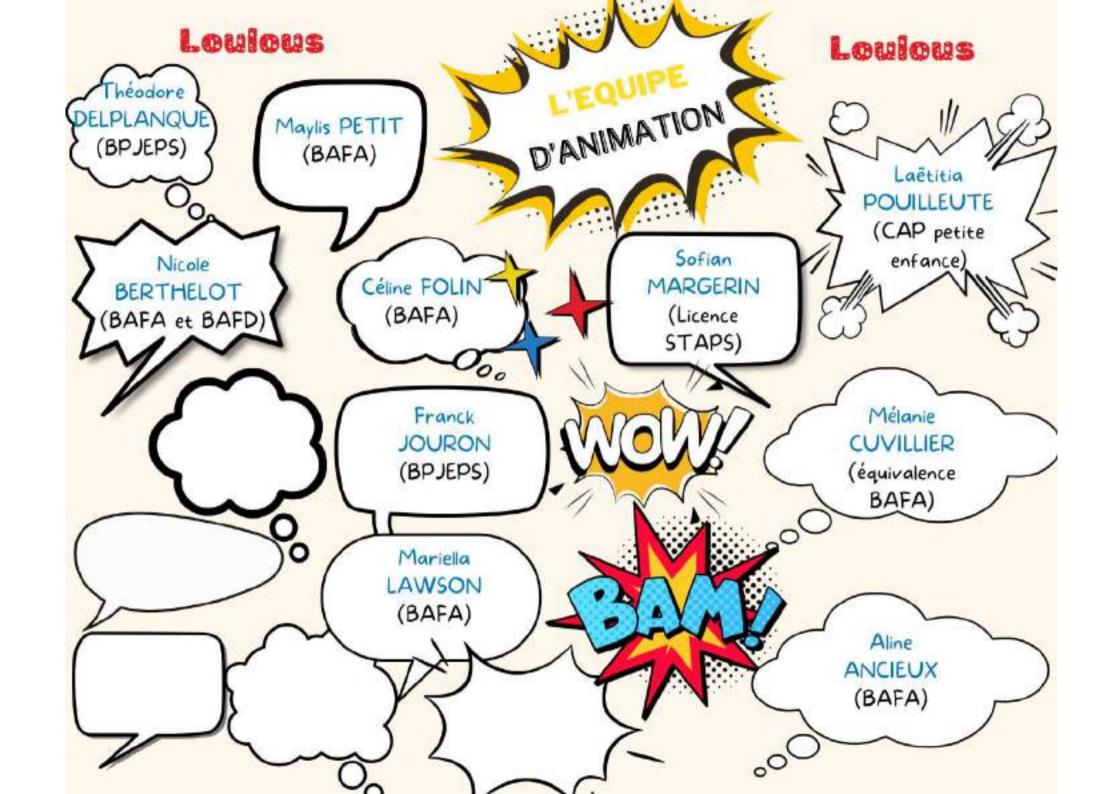


L'EQUIPE DE DIRECTION



- · BEPJEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, Loisirs Tous Publics)
- BAFD (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur)
- · Licence STAPS APAS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives dans la mention Activités Physiques Adaptées et Santé)
- BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)
- CAP (certificat d'aptitude professionnelle)





Missions et Rôles du et de la directeur(trice)

Superviser et contrôler l'Accueil Collectif de Mineurs

Assurer le pilotage du projet pédagogique de la structure en cohérence avec

le projet éducatif

Mettre en place des outils de suivi et dévaluation du projet pédagogique

Evaluer les agents d'animation

Suivre et appliquer la réglementation des accueils collectifs de mineurs, connaissances des institutions liées à l'enfance jeunesse et leur réglementation

Expliciter à l'équipe d'animation le projet pédagogique et impulser des projes d'animation

Préparer et animer des réunions d'équipe (projet, évaluation d'actions,

régulation de l'équipe...)

Gérer l'accueil et la médiation vis à vis des familles

Garantir la sécurité et l'hygiène des enfants et intervenir auprès des animateurs en cas de non-respect des règles

Evaluer les besoins en moyens humains et matériels et anticiper les demandes

Assurer la responsabilité administrative, financière et humaine de la structure :

Encadrer l'équipe, gérer les budgets prévisionnels, gérer les inscriptions, transmettre des documents nécessaires à la facturation, le suivi des heures réalisées par son équipe

Missions et Rôles du et de la directeur(trice) adjoint(e)

*

Il est sous la responsabilité du directeur(trice)

Evaluer les animateurs stagiaire

Garantir la sécurité et l'hygiène des enfants et intervenir auprès des animateurs en cas de non-respect des règles



Encadrer l'équipe d'animation



Participer à la gestion administrative de la structure

Rédaction du projet pédagogique de la structure avec les animateurs et son évaluation



Participer à l'explication du contenu du projet pédagogique à l'équipe d'animation



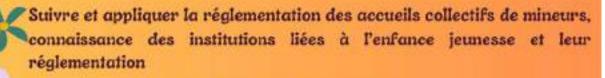
Gérer l'accueil et la médiation vis à vis des familles

Assurer le remplacement fonctionnel du directeur de la structure





Participer à la préparation des animations



Superviser et contrôler les activités du service

Encadrer les enfants en fonction des besoins et nécessités de services



MISSIONS ET RÔLES DE L'ANIMATEUR(TRICE)

PARTICIPER AU NETTOYAGE DES LOCAUX DU PÉRISCOLAIRE



PARTICIPER À L'ÉVALUATION DES PROJETS RÉALISÉS ET SON PROPRE TRAVAIL

PRENDRE LA RESPONSABILITÉ D'UN GROUPE D'ENFANTS ET EN GARANTIR LA SÉCURITÉ MORALE ET PHYSIQUE

PROPOSER, CONCEVOIR, ÉCRIRE ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION EN LIEN AVEC LE PROJET PÉDAGOGIQUE

ENCADRER LES TRAJETS ENTRE L'ÉCOLE ET LA STRUCTURE

ENCADRER LES TEMPS DE REPAS ET ASSURER L'ANIMATION APRÈS LE REPAS

🎇 PARTICIPER À LA GESTION DES STOCKS ET EXPRIMER SES BESOINS EN MATÉRIELS 🖰

PRÉPARER, RANGER ET MAINTENIR EN ÉTAT DE PROPRETÉ LE MATÉRIEL ÉDUCATIF ET LES LOCAUX



Etre capable d'être créatif et imaginatif

Avoir le sens de la pédagogie

Etre capable d'observer et d'analyser

Etre capable de s'adapter à tout public

Créer une relation éducative personnalisée

Avoir le sens des responsabilités

Etre capable de travailler en équipe

Savoir se rendre disponible et avoir le sens de l'accueil

Connaître des règles de sécurité et les mettre en application

Etre réactif aux situations d'urgence, de conflit ou d'agressivité









Locaux 1/2





Les Razmokets (3-6 ans)

Périscolaire matin et soir:

- 7h30-8h30: côté école primaire (salle poly). Un petit déjeuner est proposé aux enfants jusque 8hl5.
- 16h30-18h30 : côté école primaire (salle poly). Des activités sont proposés aux enfants .



Mercredi et petites vacances:

- L'accueil se déroule côté école primaire (salle poly) de 7h30 à 9h30 et de 17h00 à 18h30
- Les enfants auront la possibilité de faire la sieste dans un dortoir avec des couchettes adaptés
- · L'enfant pourra ramener son doudou et son coussin pour avoir un repère

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS DES LOCAUX DANS L'ANNÉE

Locaux 2/2





Les Loulous (7-11 ans)

Périscolaire matin et soir:

- 7h30-8h30: côté palais des enfants. Un petit déjeuner est proposé aux enfants jusque 8h15
- 16h30-18h30 : côté palais des enfants. Des activités sont proposés aux enfants ainsi que de l'aide aux devoirs.



Mercredi et petites vacances:

 L'accueil du matin se déroule au palais des enfants de 7h30 à 9h30 et l'accueil du soir s'effectue dans l'école primaire de 17h00 à 18h30

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS DES LOCAUX DANS L'ANNÉE

e remps d'accueil

L'accueil du matin De 7h30 à 9h30

LES RAZMOCKETS 3-6 ans

L'accueil du soir de 17h00 à 18h30

Les enfants seront accueillis par l'équipe d'animation et pourront faire des miniactivités le temps que les enfants patiente jusque 9h30 pour expliquer le déroulé de la journée

LE MATIN

7h30-9h30 : Accueil échelonné avec pointage.

9h00-9h30: Starter et chants

9h30-Ilh30 : Activités/Rangement/Temps libre.

11h45 : Départ pour le restaurant scolaire.

LE MIDI

11h45-12h45 : Repas encadré.

12h45-13h30 : Temps libre.

Si des départs sont effectués avant 17h, il faudra soit un mot signé des parents (mail) soit une décharge de responsabilité signée sur place.

L'APRÈS MIDI

13h30-14h30 : Temps de relaxation/temps calme/sieste.

14h30-16h00 : Activités ou jeux.

16h00-16h30 : Collation.

16h30-17h00 : Bilan de la journée.

17h00-18h30 : Départ échelonné.





Les Jeunes (12-16 ans)



Favoriser l'inclusion active des jeunes dans la vie collective de la commune en leur offrant des espaces d'expression, de participation et de responsabilité, afin de renforcer leur sentiment d'appartenance et de citoyenneté.

Nous ouvrons un accueil "test "pour les jeunes du 27/10/25 au 31/10/25 (la deuxième semaine des vacances d'Automne. S'il y a minimum 8 inscrits par jour chaque jour, une proposition de renouvellement sera faite à l'autorité territorial.

Objectifs spécifiques:

- Créer des passerelles entre les jeunes et les élus locaux pour favoriser le dialogue.
- Encourager les jeunes à s'investir dans des projets liés à l'environnement, la culture ou la solidarité.
- Valoriser les compétences et les talents des jeunes dans des événements communaux.
- Renforcer leur autonomie et leur esprit critique à travers des activités éducatives et ludiques.

Actions concrètes :

- Organisation de conseils de jeunes ou de forums participatifs.
- Mise en place de projets collaboratifs (ex : fresques murales, événements culturels, actions écologiques)
- Création d'un journal ou podcast jeunesse pour partager leurs idées et projets.
- Ateliers de débats citoyens, jeux de rôle sur la démocratie, simulations de conseil municipal.
- Participation des jeunes à des événements communaux (fêtes, cérémonies, chantiers jeunes...).

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de jeunes impliqués dans les actions proposées.
- Taux de participation aux réunions ou événements.
- Retours qualitatifs des jeunes (questionnaires, entretiens, boîtes à idées).
- Nombre de projets portés ou co-portés par des jeunes.
- Évolution du sentiment d'appartenance mesuré par des enquêtes ou échanges informels









Les inscriptions

CAPACITÉ D'ACCUEIL

- I animateur pour 8 enfants chez les moins de 6 ans.
- I animateur pour 12 enfants chez les plus de 6 ans.
- Les capacités varient en fonction du périscolaire et extra-scolaire.
- Les familles inscrivent leurs enfants via le logiciel INOE. Ils seront guidés par mail si besoin : palaisdesenfants@ville-boves .fr
- Nous privilégions dans un premier temps les enfants dont les parents habitent à Boves mais aussi les enfants scolarisés dans la commune, il y a donc deux
 - créneaux d'inscription distincts.
- Puis, selon les places, nous incluons les familles extérieures.
- Un réglement intérieur est à signer puis à renvoyer par mail

POUR LES INSCRIPTIONS DE VOS ENFANTS SUR INOÉ

- 1. Je télécharge les documents obligatoires dans mon espace famille
- 2. J'attends que l'ACM valide mes documents
- 3. J'inscris mon enfant pour la période de vacances voulue en faisant la demande d'inscription je clique sur le nom de mon enfant et ajouter une activité
- 4. J'attends que l'ACM valide l'inscription
- Je positionne mon enfant pour la journée et le repas

Pour les documents relatifs au centre il y a juste la fiche sanitaire à mettre sur le site qui correspond à la fiche enfant du dossier unique c'est à dire 2 pages et uniquement le coupon du règlement.











COMMUNICATION



Afin de communiquer avec les familles, nous utilisons :



L'adresse mail : palaisdesenfants@ville-boves.fr La page Facebook " Boves Enfance Jeunesse "





Le bulletin municipal "Boves Actus " Le site de la ville de Boves





Les tableaux d'affichage extérieurs à côté de l'école ainsi qu'à côté du "Palais des Enfants".

Téléphones : 09.64.35.25.63 06.37.77.25.44

Les équipes de direction et d'animation restent à disposition des familles.



Situation de handicap

Un accueil sera mis en place afin d'accueillir les enfants en situation de handicap dans les meilleures conditions.

Un animateur supplémentaire sera présent pour prendre en charge l'enfant (selon le degré du handicap).
Un protocole d'accueil et de suivi sera élaboré et mis en place avec l'enfant, la famille et l'équipe éducative.

La structure est conforme à l'accueil d'enfants en situation de handicap, de plus les horaires pourront être modulés si besoin.

Un animateur sera référent de cet enfant afin de l'accompagner. La communication avec les familles sera primordiale afin de pouvoir répondre au mieux à ses besoins.





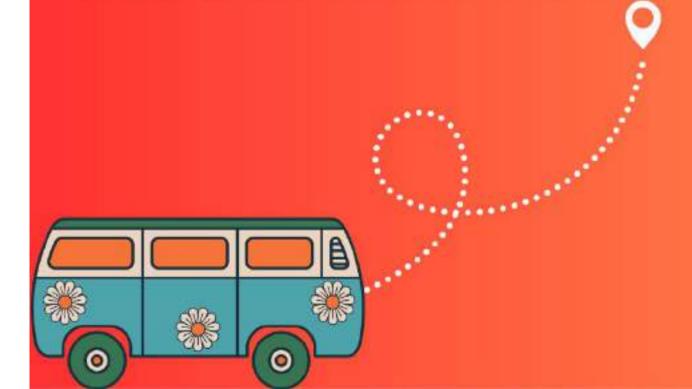
L'infirmerie est équipée d'un lit au « Palais des Enfants » et à l'école élémentaire des « Deux vallées ». Chaque groupe devra avoir accès en permanence à son sac de pharmacie, comportant le nécessaire pour les soins. Un cahier de soin est à remplir à chaque intervention. Il est à la charge de l'animateur de vérifier le contenu de sa trousse de pharmacie et de veiller aux situations particulières de chaque enfant (P.A.I : Plan d'Accompagnement Individualisé). Les référents sanitaires sont Mme BOYARD ainsi que M. BOUTTÉ



TRANSPORT

Un camion de neuf places est mis à disposition de l'Accueil Collectif de Mineurs pour les déplacements, pour accompagner en sortie ou encore faire les courses pour les petits déjeuners ou collations.

Un carnet de bord est à remplir pour chaque personne autorisée à le conduire.





Pique-nique, petit déjeuner, collation

Les petits déjeuner sont à la charge de l'ACM ainsi que les collations.

Nous essayerons de proposer des produits variés et équilibrés.

Le pique-nique des enfants est à la charge des parents.







Les animateurs seront responsables de leurs salles et de leurs rangements. Les agents techniques d'entretien sont chargés de nettoyer et désinfecter

les locaux.





Les réunions de préparation







RÉUNIONS DE REPRISE 28/08/25 ET 29/08/25

Présentation de l'équipe et des nouveaux arrivants. Réflexions sur les objectifs du projet pédagogique. Chaque jeudi matin, l'équipe d'animation consacrera deux heures à la préparation des activités du mercredi et des pauses méridiennes





Chaque semaine, deux heures seront consacrées à la préparation des activités périscolaire L'équipe d'animation devra planifier ses activités en corrélation avec le thème du trimestre.

En ce qui concerne les vacances scolaires, une réunion de préparation est prévue pour chaque période. (5h présentiel)

> Quatre journées pédagogiques sont prévues pour l'année 2025-2026 05-11-25/26-11-25/25-03-26/24-06-26







L'évaluation

Des animateurs, des stagiaires et du projet pédagogique



En début d'accueil, un échange sera réalisé pour se mettre d'accord sur les objectifs à atteindre, sur les compétences mais aussi sur les différentes lacunes.

Ils seront évalués soit sur la confection d'une animation (grand jeu ou activité manuelle). Nous veillerons au respect et explications des consignes de sécurité. Nous serons vigilant à l'adaptation de l'animateur(trice) sur les règles de l'activité par rapport au public ainsi que son attitude vis-àvis des enfants. Les critères d'évaluation sont dans les tableaux ci-dessous. Les animateurs diplômés doivent également se conformer aux critères cités ci-dessous. Des temps d'échanges et de bilans seront réalisés à chaque milieu et fin de semaine.

Le projet pédagogique sera évaluer selon les objectifs définis par l'équipe de direction et

d'animation.



	Grille d'é					
	Santé et Sécurité	ji ji	2	3	#	
SECURITY	Connaît et applique la réglementation en vigueur liée à l'encadrement, aux sorties, aux vetivités					
	Applique les consignes d'organisation et de sécurité transmisse par le directeur					
	Tient compte des informations indiquées sur la fiche vanitaire					
	Apporte les soins nécessaires en cas de blessures					
	Applique les règles élémentaires d'hygiène					
	Anticipe les risques luis à l'activité, à la sortie					
	Adapte les activité aux capacités des enfants					
	Respecte le rythme des enfants et varie l'intensité des activités					
	Instaure des règles de sécurité et les fait appliquer					
	Adopte une utitude positive, sécurisante					
	Montre des capacité d'écoute, de disponibilité					
7	The state of the s	7	*			THE DE

3	Grille d'é	atior	ı	1		
2	Travail d'équipe	1	2	3	4 \$	19-50
	Est à l'écoute des collègues, prend en compte les propositions de chacun					
	Participe activement aux réunions, aux préparations, à la réflexion					
	Prend la parole, partage ses avis					
	Analyse objectivement les situations					443
	Accepte la critique, la remise en question, l'évaluation					
	Accepte de livrer ses manques, ses difficultés					
	Fait des propositions, cherche les points d'accord					
ano	Accepte le partage des responsabilités, des tâches					
	Prend des engagements, tient ses engagements, respecte les décisions collectives					
45.	Respecte le travail de chacun				18	
THE		1.0			为	11-6



	Grille d'évaluation					STE.
LO W	Les relations	ř.	2	9	4	3
	Sait accueillir chacun avec politesse et cordialité					
	Tait preuve d'une considération égale face à tous les acteurs du centre (personnels techniques, parents élus)					
	Respecte les décisions d'équipe et tient un discours ullant dans es sens					
	Sait faire preuve de discrétion quant aux propos tenus à l'interne et à l'externe					
	Sait transmettre une information nécessaire au bien être des enfunts, au bon finetimmement de l'équipe					
?	Suit faire preuve de modération et de pondération dans la relation aux autres				7,5	
					D.	





